



Principales

Tension du réseau	400 V CA 50 Hz 415 V CA 50 Hz
Puissance réactive	32 kvar
Mode opératoire	Fixe
Gamme	PowerLogic
Nom de l'appareil	rampe de condensateurs fixe
Type de produit ou équipement	Batterie de condensateurs

Complémentaires

Niveau de pollution du réseau	Peu pollué
[Gh/Sn] Taux de pollution harmonique	15...25 %
Distorsion harmonique totale de la tension [THDU]	3...4 %
Puissance par gradin	32 kvar
Composition du gradin	32
Emplacement du raccordement	Haut
Technologie des condensateurs	PowerLogic PFC Capacitor
Description des pôles	3P
Tolérance sur la valeur de la capacité	- 5 % à 10 %
[Ui] tension d'isolement	500 V
[Uiimp] tension assignée de tenue aux chocs	6 kV
Tension maximale admissible	1,1 x Un (8 heures sur 24 heures) se conformer à CEI 60831
Courant permanent maximal [Imp]	Condensateur: 1,8 x In à 480 V se conformer à CEI 60831 Batterie: 1,43 x In à 400 V se conformer à CEI 61439-2 Batterie: 1,19 x In à 415 V se conformer à CEI 61439-2
Protection de l'entrée principale	Disjoncteur de protection
Pouvoir de coupure	Icu 15 kA
Accessibilité	Avant
Couleur	Gris (RAL 7035)
Poids max	57 kg
Hauteur	650 mm
Largeur	450 mm
Profondeur	250 mm
Equipement inclus	Transformateur auxiliaire
Fonctions disponibles	Contact d'alarme Contact groupe électrogène

Environnement

Normes	CEI 61439-1 CEI 61439-2 CEI 61921
Certifications du produit	CE[RETURN]EAC[RETURN]ASEFA
Emplacement de montage	Intérieur
Degré de protection IP	Sécurité: IPxx B Environnement: IP54
Tenue aux chocs (IK)	IK10
Humidité relative	0...95 %
Altitude de fonctionnement	<= 2000 m
Température de l'air ambiant en fonctionnement	-5...45 °C
Température ambiante moyenne en fonctionnement	35 °C (annuel) 45 °C (sur 24 heures)

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACh	 Déclaration REACh
Directive RoHS UE	Conforme aux dérogations
Mercury free	Oui
RoHS exemption information	 Oui
Régulation RoHS Chine	 Déclaration RoHS Pour La Chine
Profil environnemental	 Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	 Informations De Fin De Vie
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.